



Le guide de l'Espace

OLYMPE DE GOUGES

ÉDITION 2017

Le Centre Communal d'Action Social est un établissement public dirigé par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire.

Ses missions s'inscrivent au sein d'actions de prévention et de développement social, en liaison avec les institutions publiques et privées. Ses actions de proximité sont orientées aussi bien vers les familles que vers les personnes fragiles ou défavorisées : animations centre social, ludothèque, aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux familles en difficulté, portage de repas, lutte contre toute forme d'exclusion..,

Le CCAS de Vif a renforcé, depuis l'année dernière, les missions de proximité.

Le CCAS a choisi de conserver le suivi et l'accompagnement des personnes en recherche de logement social. Un travailleur social a été recruté à cet effet, ce qui permet désormais d'accompagner l'utilisateur du début à la fin de sa demande.

2

Un guichet unique a été mis en place pour le placement des enfants en crèche.

Par ailleurs une coordination gérontologique a été remise en œuvre à destination des seniors et de leur entourage. Elle regroupe les compétences médicales, infirmières et sociales et assure ainsi un suivi personnalisé et de proximité de l'utilisateur.

En complément, le Centre social joue un véritable rôle de lien social et propose des actions en direction notamment de la petite enfance, des jeunes parents et de nos aînés (conférences, animations, activités, temps festifs...).

Les agents du CCAS sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou à vos besoins. Si vous souhaitez connaître la diversité du pôle social et ses nouveautés, nous vous invitons à la « fête d'Olympe de Gouges » qui se déroulera le samedi 6 octobre.

Guy **GENET**
Maire de Vif,
Président du CCAS

Anne-Sophie **RUELLE**
Adjointe en charge de l'action sociale,
Vice-Présidente du CCAS

L'EMPLOI

Pour un service de proximité, le CCAS est partenaire de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale de Pont de Claix.

Il apporte une aide dans la recherche d'un emploi, un soutien dans les démarches administratives et informe sur les formations professionnelles et les différents métiers.

De plus, un accès libre à Internet au CCAS est possible pour les démarches liées à l'emploi.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

► Permanence d'un conseiller de la Mission Locale Sud Isère

Le mardi matin sur rendez vous au 04 76 29 86 20

Pour les plus de 26 ans

► Permanence de la conseillère emploi du CCAS

Uniquement sur rendez-vous au 04 76 73 50 76
emploi.insertion@ville-vif.fr

Pour tous les Vifois

► Conseil et orientation pour la création d'activité

Permanence sur rendez-vous au 04 76 73 50 76
emploi.insertion@ville-vif.fr

LES PARTENAIRES

► Pôle Emploi

Contact : 3949 (n°unique)



pôle emploi

► Association La Fourmi

Cette association propose aux personnes en recherche d'emploi :

- des activités professionnelles rémunérées
- un accompagnement socio-professionnel
- une mise en relation avec des employeurs potentiels

Contact : 04 76 72 75 99



LES ACTIONS SOLIDAIRES

AIDE ALIMENTAIRE OU FINANCIÈRE

Face à des difficultés imprévisibles ou des situations de grande précarité, les personnes peuvent solliciter le CCAS lorsque les aides légales ont été refusées.

Cette aide soumise à conditions reste facultative.

4 La demande devra être déposée auprès des travailleurs sociaux de l'espace Olympe de Gougues. Après un diagnostic social de votre situation la commission permanente du CCAS peut décider de vous accorder une aide.

Elle prend la forme d'une aide directe sur facture non remboursable ou d'une prestation remboursable.

Pour plus d'informations :

▶ **Pôle Logement & Solidarité**
04 76 73 50 62
solidarite.logement@ville-vif.fr

TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Ce dispositif mis en place sur l'agglomération grenobloise par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC) permet de bénéficier d'une réduction sur le tarif des transports.

Pour les personnes qui ne sont pas allocataires de la CAF, le service du CCAS calcule votre quotient familial et constitue le dossier pour bénéficier de tarifs réduits.

Pour plus d'informations :

▶ **Pôle Logement & Solidarité**
04 76 73 50 62
solidarite.logement@ville-vif.fr

LE LOGEMENT SOCIAL

L'accès au logement social est encadré. Pour accéder à un logement, il faut faire une demande et voir son dossier accepté par une commission d'attribution logement. Afin de garantir un service de proximité et la même information pour tous sur le territoire de l'agglomération, Grenoble-Alpes Métropole organise un service Métropolitain d'information et d'enregistrement qui mobilise les 49 communes du territoire, dont Vif, le Pôle Habitat Social et Action Logement.

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Vous pouvez déposer ou renouveler votre dossier de demande de logement social au CCAS de Vif, auprès du guichet d'accueil du service logement.

Depuis le mois de janvier 2017, un travailleur social vous reçoit sur rendez-vous pour instruire votre demande et vous accompagne, si nécessaire, jusqu'à l'attribution d'un logement.

Le travailleur social peut vous recevoir jusqu'à 18h30 le mardi.

Ce service travaille avec les partenaires institutionnels, Grenoble Alpes Métropole, les bailleurs sociaux et les services de l'état DDCS présents sur la commune de Vif.

Où obtenir un dossier de demande de logement social ?

► **Accueil du CCAS**

► **Sur internet :**

www.demande-logement-social.gouv.fr

DOMICILIATION

Pour les personnes sans domicile stable, la domiciliation est avant tout la possibilité de recevoir du courrier, donc de garder des relations avec des proches et d'accéder à des droits et prestations fondamentaux tels que les minima sociaux, couverture maladie, l'inscription sur les listes électorales ou le logement social.

LA GÉRONTOLOGIE

LE SOUTIEN À DOMICILE

Entièrement dédié à l'écoute, au soutien et au conseil auprès des personnes âgées et de leur famille, le service gérontologie œuvre à maintenir un lien social avec une attention toute particulière pour les personnes isolées, en situation de perte d'autonomie ou de grande dépendance.

Ce service accompagne les personnes âgées dans leurs démarches administratives pour constituer les dossiers d'aides personnalisés à l'autonomie d'aide sociale ou de téléalarme. Il coordonne les démarches en lien avec les différents acteurs et partenaires de la gérontologie, tels que le Conseil départemental, les associations d'aide à domicile, etc.

Pour plus d'informations :

► **Service gérontologie**

Un accueil personnalisé est proposé sur rendez-vous au
04 76 73 50 41
maintien.domicile@ville-vif.fr

LE PORTAGE DE REPAS

Sur demande, une personne âgée peut bénéficier de la livraison à domicile d'un repas quotidien. La demande est à faire auprès de service maintien à domicile, une tarification préférentielle pourra être établie. Pour cela, un formulaire est à remplir muni de la copie intégrale de l'avis d'imposition.

Le service gérontologie statuera alors sur la possibilité de prétendre au portage de repas.

La livraison de ce service est externalisée, la tarification préférentielle sera proposée uniquement sur le repas du midi.

LES ANIMATIONS

Ponctuellement, le service gérontologie organise des moments d'échanges avec les aidants familiaux pour les soutenir dans la prise en charge de leurs proches. Des animations sont également proposées avec différents thèmes tels que la sécurité, les gestes et postures pour éviter les chutes et bien d'autres encore.

LE CENTRE SOCIAL

Le Centre social accompagne les initiatives et les projets des habitants. C'est un lieu de solidarité, de convivialité ouvert à tous. Garant des valeurs de respect de la dignité humaine, de la laïcité, de la neutralité, de la mixité, de la solidarité, il conçoit son projet et ses actions avec la participation active des habitants et des bénévoles.

Le Centre social propose également de nombreuses animations, actions, temps forts, tout au long de l'année, animés par des professionnels et des bénévoles, favorisant ainsi l'écoute, l'échange, et les rencontres.

Vous avez des idées, un projet en tête, envie de participer et de proposer des activités ? Vous pouvez aussi devenir bénévole du centre social et vous impliquer à la hauteur de votre disponibilité et de vos envies. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en parler.

► **Pour plus d'informations :**
04 76 73 50 46
responsable.centresocial@ville-
vif.fr

LES TEMPS PARTAGÉS

Les mardis café

Des bénévoles et professionnels du Centre social vous accueillent pour un temps d'échanges, d'informations, de rencontres autour d'un café. C'est le moment idéal pour en savoir plus sur ce qui se passe au Centre social tout en rencontrant d'autres personnes.

Initiation informatique

Internet et l'informatique sont de plus en plus présents dans nos vies quotidiennes. Quel que soit votre niveau, nous proposons des séances d'initiation aux bases informatiques. Nous mettons également à disposition nos ordinateurs pour les personnes qui ont des démarches à faire sur internet.

Ateliers cuisine

Échanges autour de la cuisine pour les adultes, une fois par mois. Les participants proposent, à tour de rôle, des recettes.

Travaux d'aiguilles

Échanges autour de travaux d'aiguilles : broderie, crochet, couture (machine et patrons), tricot, point de croix, raccommodage

LE CENTRE SOCIAL

et customisation de vieux vêtements, boutis... Ces échanges se déroulent plusieurs fois par mois.

► Pour plus d'informations :

04 76 73 50 42
cesf1@ville-vif.fr

LA PARENTALITÉ

Le Centre Social, ses partenaires de proximité et des parents déjà impliqués dans le projet, développent des actions en lien avec la parentalité.

Parents, grands-parents, venez nous faire part de vos questionnements, de vos besoins et/ou de vos idées autour de la parentalité lors des mardis café.

Parent'aise enfantine

Faire une pause, partager un moment privilégié, échanger, etc. Venez vivre des instants de bien-être avec votre enfant, d'autres parents et des professionnels.

Des cycles de 6 séances sont proposés :

- Massage pour les bébés d'un mois et plus,

- Éveil sonore,
- Éveil corporel,

Ludo Bout'chou

Venez jouer avec votre enfant de 0 à 3 ans et rencontrer d'autres parents.

Les petits marmitons

Pour les enfants à partir de 3 ans Passez un bon moment avec votre enfant, faites-lui découvrir de nouvelles saveurs, partagez le repas avec lui et d'autres familles. Venez profiter de ces quelques heures privilégiées. Une fois n'est pas coutume, votre enfant cuisinera pour vous, avec votre soutien, bien sûr, des recettes simples et adaptées.

Les Bricolos

Pour les enfants à partir de 3 ans. Entre le travail et le quotidien, prenez une pause avec votre enfant autour de petits bricolages. Bien évidemment, votre enfant aura besoin de votre aide pendant l'atelier pour mener à bien les réalisations proposées.

► Pour plus d'informations :

04 76 73 50 42
cesf1@ville-vif.fr

LE CENTRE SOCIAL

SORTIES DÉCOUVERTE

Le Centre Social propose des sorties découvertes ouvertes à tous, ayant pour objectif de favoriser les rencontres, les échanges, le lien parental. Les participants sont associés choix et à la préparation des sorties.

► **Pour plus d'informations :**

04 76 73 50 42
cesf1@ville-vif.fr

VIE QUOTIDIENNE

Accompagnement individuel

Nous pouvons vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne comme comprendre et remplir les documents administratifs, aider à élaborer un budget, à établir un dossier de demande d'aide pour les séjours familiaux sous critères de quotient.

► **Pour plus d'informations :**

04 76 73 50 42
cesf1@ville-vif.fr

LA LUDOTHÈQUE

Le jeu est un des meilleurs moyens pour rencontrer d'autres personnes d'âge ou d'horizons différents.

Avec vos enfants, vos petits-enfants, entre amis ou tout seul, venez-vous amuser et découvrir tous les jeux de la ludothèque, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Vous pouvez choisir de jouer sur place ou emprunter des jeux pour jouer chez vous en famille. Un vendredi par mois, une soirée spéciale pour les passionnés est également organisée.

Horaires de la ludothèque

Accueil tout public

Mardi et mercredi : 14h - 18h30
Jeudi et vendredi : 14h - 17h

Accueil parents avec enfants de 0-3 ans

Mercredi : 9h - 12h

Vacances scolaires

Mardi et jeudi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 14h - 16h30

► **Pour plus d'informations :**

04 76 73 50 43
ludotheque@ville-vif.fr

LA PETITE ENFANCE

UN GUICHET UNIQUE

Le guichet unique petite enfance vous informe sur les services liés à la petite enfance. Il a été créé dans un souci de simplification des démarches liées à la recherche d'un mode de garde.

C'est le service où vous pourrez :

- ▶ Bénéficier d'une présentation des différents modes de garde existant sur la commune.
- ▶ Echanger sur les avantages et inconvénients de chaque solution.
- ▶ Connaître les tarifs et aides financières possibles.
- ▶ Effectuer la pré-inscription de votre enfant en structure collective.
- ▶ Obtenir la liste des assistants maternels agréés.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Service de proximité commun au guichet unique, le relais assistants maternels est un lieu de ressources, d'informations, de médiation, d'écoute et d'échange pour les parents et les assistants maternels.

▶ Pour les parents en recherche d'un mode de garde

Le RAM met à disposition une liste d'assistants maternels agréés par le conseil départemental.

Le RAM apporte une aide et un accompagnement pour les formalités administratives et l'embauche d'un salarié.

▶ Pour les assistants maternels

Les assistants maternels trouveront auprès du RAM toutes les informations et actions de nature à les aider dans leur professionnalisation ainsi qu'un accompagnement dans l'exercice de leur métier (informations sur leurs droits et devoirs, échanges et

LA PETITE ENFANCE

soutien autour de situations particulières avec l'enfant et/ou les parents...)

À noter :

► Des temps collectifs ouverts aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent ont lieu : les lundis, mardi et vendredis de 9h00 à 11h30.

► Des permanences sur rendez-vous ont lieu : les lundis et vendredis après-midi et sans rendez-vous les mardis de 15h00 à 18h30.

Pour plus d'informations :

► Relais assistants maternels

- 04 76 73 50 49
- ram@ville-vif.fr

MULTI-ACCUEIL PARENTAL

« LA CORONILLE »

La Coronille est une structure collective et associative, où les parents ont un rôle important. Située dans les locaux de l'Espace d'Olympe de Gouges, elle ac-

cueille les enfants âgés de 3 mois et plus, jusqu'à leur scolarisation en maternelle.

La Coronille accueille votre/vos enfant(s) à la demi-journée ou à la journée complète toute la semaine.

Horaires d'ouvertures
Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h.

Les formules proposées :
Matin : 7h30 - 11h30
Matin avec repas : 7h30 - 13h30
Après-midi : 13h00 - 18h
Journée complète : 7h30 - 18h00

Pour plus d'informations :

► Multi Accueil Parental La Coronille

- 04 76 73 58 42
- association-lacoronille@ville-vif.fr
- <http://la-coronille.e-monsite.com>

LE SERVICE LOCAL DE SOLIDARITÉ

Le Service Local de Solidarité (S.L.S.) Pont-de-Claix possède une Antenne située sur la commune de Vif afin de répondre aux besoins des habitants de Vif, du Gua et de Miribel-Lanchâtre.

Sur place, vous trouverez une équipe composée d'assistantes sociales, d'une infirmière-puéricultrice et d'une secrétaire médicosociale. Des travailleurs sociaux de l'aide sociale à l'enfance, un médecin de PMI et une conseillère en économie sociale et familiale interviennent également sur l'Antenne. Cette équipe assure ses missions sous la responsabilité de Madame Séverine DONA, chef de service, et de Madame Bernadette JALIFIER, adjointe au chef de service.

INFOS PRATIQUES

Direction Territoriale de l'Agglomération Grenobloise

► Service Local de Solidarité Pont-De-Claix

4, avenue maquis de l'Oisans -
38800 LE PONT DE CLAIX
Tél : 04 38 75 10 20
Fax : 04 38 75 10 21

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 13h30 à 17h30

Fermeture hebdomadaire de l'accueil le mardi après-midi

► Antenne de Vif

Espace Olympe de Gouges -
Place Jean Couturier - 38450 VIF
Tél. 04 76 73 50 48
Fax : 04 76 98 74 43

Lundi : 8h30 - 12h30

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h30

À noter : lorsque l'accueil de l'antenne est fermé, le relais est pris par le S.L.S. Pont-de-Claix. Le répondeur téléphonique de l'antenne permet de laisser un message (les messages sont relevés quotidiennement et transmis aux destinataires).

Attention : le mercredi matin, ouverture de la PMI de 9 h à 12 h pour la permanence sans rendez-vous de l'infirmière-puéricultrice.

LE SERVICE LOCAL DE SOLIDARITÉ

L'ACTION SOCIALE DE POLYVALENCE

- ▶ Ecoute, accompagnement et orientation pour l'accès aux droits des usagers (logement, hébergement, enfance, insertion sociale, accompagnement des bénéficiaires du RSA, difficultés financières, surendettement...)
- ▶ Instruction des demandes de RSA par la secrétaire médicosociale
- ▶ Accompagnement budgétaire
- ▶ Évaluation des situations de prévention et de protection de l'enfance

Rencontrer un membre de l'équipe pluridisciplinaire

- ▶ Les assistantes sociales sur rendez-vous en visite à domicile ou en permanence
- ▶ La conseillère en économie sociale et familiale sur rendez-vous
- ▶ La secrétaire médicosociale sur rendez-vous pour les demandes de RSA et accueille aux horaires d'ouverture de l'Antenne de Vif

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

- ▶ Accompagnement et suivi des femmes enceintes
- ▶ Accompagnement et suivi des enfants de 0 à 6 ans
- ▶ Conseils éducatifs et soutien à la parentalité
- ▶ Consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans
- ▶ Accompagnement des enfants porteurs de handicap
- ▶ Instruction et suivi des agréments des assistantes maternelles
- ▶ Surveillance des établissements d'accueil de jeunes enfants, par le médecin
- ▶ Évaluation des situations de prévention et de protection de l'enfance

LE SERVICE LOCAL DE SOLIDARITÉ

▶ Le médecin de PMI reçoit pendant les consultations sur rendez-vous

▶ L'infirmière puéricultrice effectue des visites à domicile sur rendez-vous et reçoit en permanence le mercredi matin sans rendez-vous)

▶ La sage-femme de PMI reçoit sur rendez-vous

▶ La secrétaire médicosociale accueille aux horaires d'ouverture de l'Antenne de Vif

▶ Évaluation des situations de prévention et de protection de l'enfance

Ils peuvent effectuer des visites à domicile et des permanences sur rendez-vous sur l'Antenne de Vif.

14

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Des travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance présents au SLS Pont de Claix assurent des missions de :

▶ Prévention de l'enfance en danger

▶ Accompagnement et mise en œuvre des mesures de protection de l'enfance (judiciaires ou administratives)



INFORMATIONS PRATIQUES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

ESPACE OLYMPE DE GOUGES

Place Jean Couturier - 38450 Vif
Tél. 04 76 73 50 55 - Fax : 04 76 73 50 44
espace-olympedegougues@ville-vif.fr

Horaires d'ouverture de l'Espace Olympe de Gougues:

Lundi, mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h30

Jeudi : 8h30 – 12 h / Accueil fermé au public l'après midi

Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

► Accès CAF.FR

Aux horaires d'ouverture de l'Espace Olympe de Gougues avec l'aide d'un agent formé.

► Assistante Sociale de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Les 1^{er}, 2^{ème}, et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00
Sur rendez-vous
Tél. 04 76 12 19 28

► Agent de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Chaque mardi de 9h à 11h
Sans rendez-vous

► Avocat conseil

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 16h30 à 18h00
Sur rendez-vous
Tél. 04 76 73 50 55

► Permanence informatique

Aide aux démarches en ligne

Le vendredi matin de 10h à 12h
Un agent du CCAS peut vous accompagner pour une aide aux démarches administratives en ligne.

Sans inscription ni rendez-vous.

Ce service est ouvert à tous les habitants.

Le guide de l'Espace

OLYMPE DE GOUGES

ÉDITION 2017

Nos partenaires institutionnels



MAIRIE DE VIF

5 place de la Libération - 38450 Vif
www.ville-vif.fr

 04 76 73 50 50

 contact@ville-vif.fr

Création / réalisation : Service communication - Mairie de Vif - Août 2017